

## Négociations PAC : La FUGEA remet la ferme au milieu du village

### Retour factuel sur les négociations PAC

Que s'est-il passé jeudi 9 décembre à l'Élysette ? Cette question nous a été posée par de nombreux agriculteurs, inquiets et troublés par la tournure des négociations PAC. Quelques informations clés :

- Après différents refus, **la FUGEA a finalement été reçue par le Gouvernement wallon** ce jeudi 9 décembre à Namur.
- Cette rencontre s'est faite **sur demande expresse du Gouvernement wallon lui-même** (la FUGEA n'avait initialement pas prévu de se rendre sur les lieux ce jour-là).
- Nous avons pu exposer brièvement aux différents Ministres **notre projet construit avec nos membres autour de deux grandes revendications** :
  - plus d'équité sociale dans la répartition des aides*
  - une transition agroécologique accessible pour un maximum de fermes.*
- Nous avons toujours assumé cette position en toute transparence dans les concertations. Nous **démentons fermement avoir conclu un accord avec d'autres parties prenantes** lors des négociations pour le trahir par la suite.

Notre projet équilibré est construit sur base des priorités du terrain. Le défi est de trouver une PAC plus juste capable de soutenir le revenu des fermes et leur transition vers un modèle plus résilient. Dans ce courrier, nous faisons le choix de la transparence afin de couper court aux propos erronés qui circulent dans les campagnes. Nous revenons ainsi sur 5 points clés des propositions FUGEA en vous invitant aussi à lire notre synthèse plus complète de notre projet [ici](#).

### Une distribution des aides plus justes

La FUGEA a été le seul acteur de la négociation à défendre plus d'équité sociale dans la répartition des aides. Pour ce faire, différents leviers doivent être activés comme par exemple la dégressivité des aides de base (à partir de 60.000€ par unité de travail), l'augmentation du paiement redistributif ou le plafonnement de l'aide couplée. **Ces mesures participeront à enrayer la course à l'agrandissement qui freine la transmission des fermes et le renouvellement des générations.** La FUGEA aura également proposé des mesures spécifiques pour les petites fermes (p.ex. le régime « petit agriculteur » ou des aides pour les maraîchers diversifiés sur petites surfaces).

### Des aides couplées fortes et revues pour soutenir l'élevage

Concernant les aides couplées, la FUGEA se bat pour :

- Garder une enveloppe forte à 21,3% du Pilier 1 ;
- Revoir la distribution de l'enveloppe « vaches viandeuses » (**suppression des références et plafonnement par unité de travail**). Une nouvelle distribution qui, couplée à la diminution cheptel, permettra de maintenir une aide par bête forte (**184€/vache viandeuse**) malgré une enveloppe « vaches viandeuses » plus faible ;
- Maintenir le montant de l'aide « vaches mixtes » et « ovins » à son niveau actuel (donc augmenter leur enveloppe respective pour tenir compte de l'évolution positive du cheptel primé) ;
- Intégrer une aide couplée aux protéines végétales.

**Ne pas plafonner l'aide couplée « vache viandeuse », c'est diminuer le montant unitaire de cette prime ainsi que celles des autres spéculations (mixte, lait, ovin). Qui peut accepter une telle logique et une telle vision pour notre agriculture ?**

Lundi, 13 décembre 2021

### Des éco-régimes pour soutenir la transition d'un maximum de fermes

La FUGEA plaide pour une enveloppe éco-régime forte avec des mesures basées sur la réalité de terrain. Ces dernières doivent permettre l'évolution des pratiques pour ne pas diviser notre agriculture entre des fermes engagées activement dans les éco-régimes et d'autres écartées du dispositif qui s'intensifieront pour compenser la perte d'aides (les éco-régimes remplacent le verdissement actuel). La FUGEA juge certains éco-régimes prioritaires :

- (i) prime à la prairie permanente et temporaire
- (ii) couverture hivernale des sols jusqu'au 15 février
- (iii) cultures favorables à l'environnement (p.ex. 300€/ha de trèfles, luzerne, mélange céréales légumineuses, etc.)
- (iv) maillage écologique simplifié (avec plafonnement et montant unique de 300€/ha)

### Des systèmes d'aides favorables aux jeunes agriculteurs et aux nouvelles installations

La FUGEA est favorable à une augmentation de l'enveloppe dédiée aux jeunes agriculteurs (à 3% du pilier 1) avec un système de redistribution par paliers. La FUGEA appelle aussi à autoriser l'installation progressive afin de favoriser l'arrivée des jeunes qui pourraient passer par une phase à titre complémentaire (5 à 6 ans) avant de s'installer à titre principal.

### Une PAC pour limiter la pression foncière

**Pour la FUGEA, la PAC est un instrument précieux pour limiter la pression foncière.** Différents leviers peuvent être activés : plafonner chaque aide par exploitant, renforcer le paiement redistributif ou encore limiter les aides aux surfaces non-productives. Nous nous opposons au financement des fermes 100% non productives qui favorise la rétention de terres par les propriétaires sans activité nourricière. Surtout, il est urgent de mettre en place une **vraie définition positive du véritable agriculteur** pour (i) éviter l'accaparement des terres (et des primes liées) par des propriétaires terriens ou des sociétés de gestion, et pour (ii) réserver les terres agricoles à leur fonction nourricière.

### La PAC seule ne transformera pas notre secteur

Pour terminer, nous rappelons que la FUGEA se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. **Un modèle plus rémunérateur pour nos fermes, loin du libre-échange et de l'agriculture industrielle.** Sur le terrain, nos agriculteurs font évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. La transition est en cours mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses. La baisse du budget de la prochaine PAC a été un terrible coup pour notre secteur qui devra faire plus avec moins. La politique commerciale de l'UE doit aussi mieux protéger nos agriculteurs en refusant des traités comme le Mercosur. **Aussi, nous rappelons que la transition ne peut pas être portée uniquement par nos agriculteurs et agricultrices.** L'évolution doit être collective, en impliquant chaque maillon des filières de la fourche à la fourchette.

### Du respect pour tous les agriculteurs wallons

D'aucuns ont tenu des propos infondés, voire calomnieux, à l'égard du projet de plan stratégique imaginé par la FUGEA. Le monde agricole wallon mérite bien plus que de petites querelles de syndicats. Loin de ce tapage médiatique, la FUGEA aura tout fait pour construire une proposition PAC équilibrée et réaliste.

#### Contacts

- **Philippe Duvivier** (président FUGEA) : 0491/56.33.86
- **Yves Vandevorde** (coordinateur de la FUGEA) : 0491/39.49.50
- **Hugues Falys** (porte-parole FUGEA) : 0497/61.64.14